

MÉTIER

LA CONFIANCE AU CŒUR DU CONSEIL PATRIMONIAL

Yvan Boutier, fondateur de FINARENA Gestion Privée, propose une lecture exigeante du conseil en gestion de patrimoine (CGP). De la définition du métier à la diversification des investissements, et à l'appui de témoignages recueillis auprès de partenaires de son cabinet, il replace la confiance au centre de la stratégie patrimoniale.

C'est un fait : la profession reste mal comprise, car elle est souvent réduite à une logique de produits. Il apparaît donc comme une évidence de devoir redonner au métier sa profondeur et d'en éclairer les véritables enjeux.

Comprendre le métier et ses enjeux

« Il faut distinguer le conseil financier et le conseil patrimonial », rappelle Yvan Boutier. Cette confusion entretient une vision réductrice du rôle du CGP. En réalité, la gestion de patrimoine s'adresse à beaucoup plus de personnes qu'on ne le pense. Elle concerne toute personne confrontée à des décisions structurantes telles que la transmission, la protection ou l'organisation d'actifs.

L'avenir du métier s'articule également autour des nouvelles technologies, et notamment de l'intelligence artificielle. Stéphane Dothée, président d'Odonatech, apporte à ce sujet un éclairage clair : « Introduire ce type d'outil, ce n'est pas remplacer le CGP, c'est lui donner des superpouvoirs. » Si l'intelligence artificielle automatise certaines tâches, le discernement et la responsabilité demeurent entièrement humains.

Cette réflexion amène naturellement à s'interroger sur le profil du CGP de demain. Au-delà des



L'auteur
Par Yvan Boutier,
 fondateur
 FINARENA Gestion Privée

outils, c'est sa posture même qui évolue : une capacité d'écoute renforcée, une pédagogie accrue, une maîtrise technique et une adaptation permanente à un environnement réglementaire et économique en mutation. Le CGP de demain devra conjuguer une expertise pointue à une vision transversale, tout en conservant la singularité de son

métier : la compréhension fine des trajectoires individuelles et familiales.

L'importance de la diversification

La stratégie patrimoniale s'ilustre avant tout par la nécessité de la diversification. L'investissement dans l'art, par exemple, met en lumière une

dimension plus sensible du patrimoine. Stéphane Debost, collectionneur et dirigeant d'In Arte Veritas, souligne que « *l'investissement dans l'art, c'est prendre du plaisir avant tout* ». Convaincu que l'humain a profondément « besoin d'art », il rappelle que ce domaine, considéré comme une classe d'actifs à part entière, devient une composante véritablement stratégique lorsqu'il est intégré dans une vision globale. Yvan Boutier résume cet enjeu par une image : « *Si l'on ne va pas voir de l'autre côté du mur, on restera sur des investissements traditionnels.* » Diversifier suppose donc d'élargir le champ des possibles tout en conservant une cohérence d'ensemble.

L'immobilier, quant à lui, rappelle une évidence concrète. Jean Roucher, dirigeant fondateur d'Iligi, affirme qu'« *on ne dort pas dans un PEA* ». Certains investissements répondent à des besoins tangibles et s'inscrivent dans le réel. L'immobilier illustre ainsi une diversification ancrée dans l'usage, dans la demande et dans la réalité économique des territoires.

Enfin, le private equity insiste sur la structuration des portefeuilles non cotés. Le non-coté exige une approche méthodique, une sélection rigoureuse et une capacité à inscrire l'investissement dans le temps long. « *C'est important de construire un portefeuille diversifié* », souligne Frédéric Stolar, dirigeant d'Altarc, en précisant que sur ce segment où « *les banques privées sont encore au tout début de l'histoire, les CGP français sont déjà en avance de phase* ».

« La gestion de patrimoine est une affaire de confiance »

Le CGP, architecte d'une stratégie globale

Une évidence s'impose : la gestion de patrimoine ne consiste pas à optimiser isolément chaque actif, mais à structurer un ensemble cohérent capable de traverser les cycles économiques et les évolutions réglementaires. Elle relie des objectifs personnels, familiaux et professionnels dans une architecture durable. Pour accomplir cela, l'investisseur aura besoin des services d'un CGP.

La mise en place d'une telle stratégie suit une progression assumée : comprendre le métier, en éclairer les enjeux d'avenir (dont l'intelligence artificielle fait évidemment partie) et observer concrètement la mise en œuvre de cette stratégie patrimoniale structurée. Ces différentes thématiques ne doivent pas être

traitées comme des sujets isolés, mais bien comme des illustrations successives d'une même exigence de cohérence.

Le CGP devient ainsi un véritable architecte. Il coordonne des savoir-faire complémentaires, articule technologie et expérience, diversification et équilibre. La gestion de patrimoine n'est ni une accumulation de solutions ni une démonstration technique : elle est une construction progressive.

De cette approche naît une lecture particulièrement exigeante du conseil patrimonial. La confiance n'est plus un simple préalable relationnel. Elle devient le principe structurant d'une stratégie solide, le point de départ comme la finalité de l'accompagnement. ♦

